

Assemblée générale

2 novembre 2016

Aula du CIFOM — Le Locle

1. Ouverture de la Journée

Pierre-Alain Porret, le nouveau président de l'AG souhaite la bienvenue aux membres du syndicat présents. Selon lui, cette journée n'est pas une contrainte; elle représente plutôt une occasion de partage et d'échange. Il loue les avantages de la ville du Locle qui accueille pour un jour les enseignants et remercie les invités présents.

2. Message des invités

► Claude Dubois, conseiller communal.

Il présente sa ville dont la qualité de vie est l'une des caractéristiques. Le Locle fait partie du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 27.6.2009; ses activités horlogères sont connues loin à la ronde. Le Locle compte certains sportifs qui se sont distingués au niveau national.

Il reconnaît la pénibilité du métier d'enseignant, métier qui est sans cesse remis en question. M. C. Dubois remercie les enseignants pour le travail sans relâche qu'ils effectuent auprès de nos enfants, avec la responsabilité et la logistique que cela impose. L'apport financier de la part des autorités devrait permettre un dialogue entre celles-ci et les enseignants.

► Samuel Rohrbach, président du SER nouvellement élu.

Il apporte les salutations des collègues romands ainsi que leur soutien. Le syndicat faitier a interpellé diverses instances, dont le Conseil d'Etat, pour essayer de faire fléchir la politique des autorités en faveur du corps enseignant. La réponse vient d'arriver: le Conseil d'Etat a signifié sa non-entrée en matière. S. Rohrbach parle de manque de respect vis-à-vis des partenaires sociaux; il incite à la continuation de la lutte.

Principaux événements liés au SER ces prochaines semaines:

- Swiss Education Days à Berne (remplace « Didacta »), les 10 et 11 novembre;
- Semaine romande de la lecture du 21 au 25 novembre;
- 26 novembre, AD SER à Nyon. Les principaux thèmes seront: la place faite aux élèves migrants dans nos écoles, ainsi que la place des MITIC.

Autres dossiers en cours:

- Enquête au sujet de la santé des enseignants, en collaboration avec « Santé au travail ». Le but de cette enquête est de faire un travail de prévention et d'améliorer des conditions de travail;
- Dossier des langues, 2ème langue nationale enseigné à l'école. Insister sur la formation initiale;
- Enseignement professionnel: le grand enjeu est de miser sur l'avenir (2030), en collaboration avec la faitière USS.

Samuel Rohrbach remercie tous les membres du Comité, en particulier P. Graber, sur qui il peut s'appuyer avec confiance.

► Francis Baour, représentant de l'I E-BEJUNE et membre du SEJB.

Il dit sa déception de voir comment les autorités neuchâteloises traitent les enseignants. Selon lui, les mesures prises par le Conseil d'Etat toucheront deux tranches de collègues: d'une part les jeunes enseignants, et d'autre part les collègues entre 40 et 50 ans. Il suggère deux pistes explorées dans le Jura bernois pour alléger cette situation:

a) Faire appel à la CACEB, qui assure des hypothèques;

b) Discussion avec la caisse de retraite du point de jonction entre les enseignants qui sont victimes de burn-out et les enseignants en santé; un « ombudsman » serait à disposition pour les collègues ayant des difficultés psychologiques, dans le but de les réinsérer. F. Baour affirme que ce ne sont pas moins de Frs. 500 000.- qui sont mis à disposition annuellement dans ce but par la caisse.

Les collègues neuchâtelois peuvent compter sur l'aide du représentant du SEJB dans leurs combats présents et à venir.

Avant de débiter l'AG proprement dite, P.A. Porret mentionne qu'une collecte est faite lors de cette journée en faveur du « Foyer de l'écolier » de La Chaux-de-Fonds, qui menace de disparaître si des fonds supplémentaires ne sont pas trouvés d'ici la fin de l'année. Le maintien de cette institution représente une valeur à défendre et il appelle donc à la solidarité.

3. Assemblée générale

Il n'y a pas de remarque quant à l'ordre du jour. Le président salue aussi les personnes non syndiquées, qui devront s'abstenir de voter.

▷ Les deux questeurs désignées sont Caroline Erard et Fanny Bula-Lambrigger

▷ Le PV de l'AG 2015 ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est accepté à l'unanimité.

4. Comité cantonal

P. Graber présente les membres du Comité. Il s'agit de: Brigitte Tisserand, Anne Barraud (évaluation 1 – 2H), Coralie Neier (GP nouvelle évaluation), Kira Rothen (vice-présidente SAEN, ens. spécialisé), Ivan Jourdain (préprof.), Christian Mermod (administrateur), P.A. Porret (président AG), Moïra Dubied (3 – 4 H), Catherine Raetz (sec.II), Suzanne Matthey (3 – 4 H) et John Vuillaume (lycée).

Le président fait voter l'assemblée pour confirmer les personnes en place dans le Comité.

Vote: l'assemblée approuve à l'unanimité la composition du Comité. Des applaudissements fournis ponctuent ce vote.

Appels à participer: P.A. Porret signale qu'il y a une lacune dans les représentants du secteur professionnel, ainsi que pour le cycle 2, qui est insuffisamment représenté. Les séances ont lieu les jeudis, dès 17 h 30.

D'autre part, le SAEN est toujours à la recherche d'un rédacteur (-trice) à l'Educateur (rétribution: Frs. 4 000.- /an).

Les groupes FOCUS géo et histoire en 9e sont à la recherche de deux personnes pour les compléter. P. Graber insiste sur l'importance de trouver quelqu'un. Y. Jourdain, qui a l'occasion de travailler avec la CIIP, affirme qu'en faisant partie du groupe, on peut influencer le contenu d'un cours et donc faire changer certaines choses; ça s'est révélé très intéressant pour lui. La charge de travail est d'environ 3 après-midis sur un an, rétribués. Le président du SER appuie sur l'intérêt à y participer.

5. Dossiers en cours

► Nouvelle évaluation cycle 1:

▷ Anne Barraud: la pétition a été largement suivie. Cette évaluation pourra se baser sur le document « Activités apprentissage », qui a été accepté par Mme Maire-Hefti. Un groupe « modifications » a planché sur les activités pour les 2H; l'enseignant concerné ainsi que les parents auront à signer le document en question. Un tel travail sera poursuivi en ce qui concerne les 3 – 4H.

▷ Pour le cycle 2, Brigitte Tisserand: les travaux sont toujours en cours. Elle insiste sur l'importance d'obtenir un retour du terrain, utile surtout pour son expérimentation du nouveau canevas.

► Epuisement professionnel, Yvan Jourdain: se trouvant au milieu du travail d'enquête, il ne va pas tout dévoiler aujourd'hui. Il peut cependant affirmer que 33 % des enseignants ont répondu, ce qui représente un panel assez significatif. Une surcharge de travail est bien sûr à l'origine de l'épuisement: manque de moyens en temps, en matériel, financiers et humains. Plus de 50 % des enseignants victimes souffrent de relations inadéquates avec des élèves dits « spéciaux » (p. ex. autistes) ou avec les parents (manque de collaboration entre autres).

Il préconise d'obtenir des retours par centre afin d'affiner les affirmations et de trouver des solutions (entretiens avec le CAPPES), ceci en engageant le moins de moyens financiers possibles, bien sûr.

► GP B10, Kira Rothen: informe de l'avancement des travaux du groupe de travail dédié aux mesures de soutien et à l'enseignement spécialisé. Ce groupe compte 17 membres. Il n'est pas certain que l'existence de ce groupe soit assurée pour 2017, malgré l'énorme investissement fourni pour ces mesures d'aide.

► Réforme du cycle 3: P. Graber souligne l'état de fatigue prononcé des enseignants concernés; la cheffe du département s'en rend compte. Des décharges pour les groupes à niveau ont été introduites pour une durée de 3 ans, après quoi cela ne serait plus assuré. Peu de moyens ont été alloués pour cette réforme (env. 2 à 3 mio) considérant la grande charge de travail qu'elle implique.

Une coordination avec le SSP existe à ce niveau. Ce sont les épreuves cantonales en 8e et 9e qui fâchent: elles représentent un gaspillage d'énergie pour les enseignants au vu du résultat dont les élèves peuvent bénéficier. Une pétition demandant leur suppression est donc en cours, que seuls les enseignants de ce cycle ont droit de signer. Il s'agit là d'un vaste sujet encore non épuisé!

► Situation financière du SAEN: Christian Mermod rassure l'assemblée sur l'état des finances: celles-ci se portent bien! Des tableaux avec les chiffres précis sont projetés. Les recettes vont au-delà du budget; l'excédent se monte à Frs. 8 843.-, alors que l'excédent des charges est de Frs. 2 670.-. L'administrateur remercie pour la ponctualité du paiement des cotisations. Pour ceux dont la situation se révèle délicate, il y a toujours la possibilité d'en retarder le paiement, ou d'entrer en matière sur un ajustement du montant. En ce qui concerne les dépenses, le poste du président représente une part importante.

6. Département

▷ Caisse de remplacements: elle vit ses derniers mois: en effet, à la fin de l'année scolaire (juillet 2017), elle ne sera plus d'actualité. Les communes y apportent actuellement leur appui, les employeurs participent à raison des 2/3 et les enseignants pour 1/3. Ce système va être transféré dans les différents cercles, et c'est à eux qu'incombera le paiement des remplaçants.

▷ Caisse de pension Prévoyance.ne: le président du SAEN affirme qu'elle est très bien gérée. Le taux de rendement très acceptable de 3,26 % pour cette année devrait se monter idéalement à 3,8 %. Cela explique qu'en 2015, le syndicat a subi environ 40 millions d'érosion de ses rendements! Le passage à la primauté des cotisations envisagé engendrera également la sortie de grosses sommes de la caisse. Des négociations avec le Conseil d'Etat sont en cours, mais les moyens pour adoucir les choses se font rares. Comme exemple, une personne de 40 à 50 ans pourrait partir à la retraite avec environ 20 % de moins que ses prédécesseurs.

Un graphique montre la réserve de fluctuation des valeurs: la caisse est en train de reconstituer les réserves. L'administration apprécierait que ce processus se passe relativement rapidement.

7. Grille salariale

P. Graber présente et explique le tableau de la nouvelle échelle permettant aux enseignants de calculer leur salaire final. Le système institué par le Conseil d'Etat est identique à celui du système transitoire: pour les enseignants ne se situant pas au maximum, une classe de salaire permettra de servir ½ échelon (env. 50.-). Pour les jeunes qui ont été engagés dernièrement, il y aura une grosse perte, perte qui persistera sur une période de 10 ans de métier.

Maigre consolation: dès juillet 2017, les salaires seront calculés avec 0,67 % en plus, puisqu'à ce moment-là, la cotisation pour la caisse de remplacement ne sera plus déduite.

La question cruciale qui se pose ce jour est: de quels moyens le syndicat dispose-t-il pour s'opposer à cette grille salariale? Il s'agit de trouver un consensus qui permette une reconsidération du métier. Pour P. Graber, il faut se montrer violents si l'on veut faire changer les choses: il propose une grève générale pour le mardi 8 novembre. Le SSP, réuni ce jour à La Chaux-de-Fonds, va faire la même proposition à ses membres.

Pour être acceptée, cette proposition doit rallier une majorité des 2/3 de l'assemblée présente. Si tel était le cas, cela n'obligerait toutefois pas les membres indécis ou opposés à cette idée à y participer. Il faut noter que la grève n'infléchirait pas forcément l'avis du Conseil d'Etat: cela nous donnerait tout au plus un peu de crédit pour la suite!

Les principales revendications du Comité à faire valoir par cette grève sont les suivantes, mis à part les raisons de fond:

Abaisser à 28 périodes la charge horaire au primaire;

Obtenir des décharges pour raison d'âge aussi pour les enseignants à temps partiel.

Outre la grève, une autre mesure peut être conduite en parallèle: celle de poursuivre jusqu'à fin décembre la grève administrative, tout en prenant garde à préserver les enfants de ses effets.

De nombreuses interventions font suite à la proposition de la grève, représentant la diversité des avis très contrastés sur le sujet. Personne n'y est indifférent: pour certains, il n'y a pas d'hésitation à s'engager dans cette grève, d'autres par contre sont plus nuancés (cela ternirait l'image de l'enseignant, ne toucherait pas les personnes concernées, nous n'irions pas au bout du processus en ne faisant qu'un jour de grève...), autant de raisons de ne pas être convaincus. D'autre part, si la

grève n'est pas suivie ou ne produit pas l'effet escompté (déstabilisation du Conseil d'Etat), ça sera beaucoup plus grave. Plus d'un pensent qu'il faudrait par conséquent trouver d'autres mesures pour arriver à nos fins.

Après un long débat, le président de l'AG fait voter. On se rend compte que la décision est difficile à prendre.

Vote : 62 personnes votent pour ; 22 personnes votent contre et il y a 84 abstentions.

On est assez loin des 2/3 requis pour aller de l'avant. Ce résultat mitigé montre la complexité du problème.

Le résultat acquis, on apprend que le SSP a voté la grève du 8 novembre.

Après une courte pause, le débat reprend afin de déterminer les autres moyens de pression à entreprendre par le SAEN : il faut en effet que cela soit défini ce jour. Il s'agira d'intensifier les mesures d'intimidation.

P. Graber note qu'il est toujours possible de s'associer au mouvement de grève du SSP, pour ceux qui ont voté positivement.

▷ La poursuite de la grève administrative jusqu'à la fin de l'année serait possible, même si pour certaines classes de 11e, ça pourrait avoir des conséquences fâcheuses : les élèves étant à la recherche d'un job, l'enseignant a le devoir de mettre les notes, les bulletins étant demandés au début d'une formation, quelle qu'elle soit.

Vote pour la poursuite de la grève administrative jusqu'à Noël, tout en préservant le bien-être des élèves :

OUI, à la grande majorité et 6 contre.

▷ Autre proposition de pression sur les autorités : retenir les 2 prochaines tranches d'impôts et ne payer qu'une somme symbolique de Frs. 100.- (pour s'éviter des ennuis légaux).

Vote : OUI à une très large majorité.

Le SSP est averti sans tarder de cette mesure.

Les personnes mettant en œuvre cette mesure devront s'annoncer auprès du syndicat, ainsi que les cas spéciaux, p. ex. personne mariée dont le conjoint n'est pas du métier, désirant de ce fait s'acquitter tout de même de la moitié de ses taxes.

Les 3 % d'intérêt négatif découlant de cette mesure seront à verser au syndicat ; il est proposé (et accepté) que celui-ci utilise cet argent pour ses membres en situation délicate, après une demande dûment formulée. Une lettre type devrait être rédigée à ce sujet par le syndicat.

P.-A. Porret incite les personnes présentes à faire passer le message dans leur école : ce n'est que solidairement que nous pourrions infléchir nos autorités, et que la mesure prise ci-dessus est un outil efficace pour aller dans ce sens.

8. Divers

R A S

Il est 12 h 15 lorsque P.-A. Porret met un terme à cette AG.

Pour le PV : Simone Froidevaux, 9.11.2016